



# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 MAI 2019

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-076 / 8-9

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 mai 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 26 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

**Présents :** Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

**Représentés :** A. BLANCANEUX, A. FAVIER, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, R. REVIL.

**Absents :** Y. AIFA, N. CHARLETY.

La secrétaire de séance désignée est Martine CHASSON.

---

**OBJET : VIE CULTURELLE : Fêtes de la chartreuse**

---

Rapporteur : Dolores Zambon

**EXPOSE :** Lors de l'édition 2017, les communes ayant accueilli, dans leur histoire, une distillerie de Chartreuse - Saint-Pierre- de-Chartreuse, Saint-Laurent-du-Pont, Tarragone, Voiron et Entre-Deux-Guiers -, ont signé un « pacte d'amitié Chartreuse », témoignage de leur attachement à l'Ordre des Chartreux et à leur savoir-faire ancestral. Afin d'épanouir ce pacte d'amitié et ainsi, faire rayonner les Liqueurs et l'ensemble des territoires auxquels celles-ci se rattachent, les « Fêtes Vertes & Or » sont devenues en 2019 « Les Fêtes de la Chartreuse » pour, désormais être célébrées chaque année dans les communes du pacte en Isère.

La Ville de Voiron et son service communication ont pris en charge la conception et le suivi de fabrication des différents outils de communication :

- ⇒ Programme 16 pages
- ⇒ Flyers
- ⇒ Affichettes
- ⇒ Panneaux d'entrée de ville
- ⇒ T-shirts
- ⇒ Kits commerçants composés de : 10 programmes, 10 flyers, une affichette 30x40, un t-shirt, une guirlande fanions (10m), 10 ballons verts, 10 ballons jaunes et une bouteille de Chartreuse.

... / ...

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 923 du budget 2019 de la Ville de Voiron, il est proposé de refacturer à prix coûtant les outils de communication aux trois autres communes en fonction de leurs besoins. Les recettes correspondantes seront imputées au chapitre 923 du budget 2019 de la Ville de Voiron.

Chaque commune ou organisme pourra revendre les t-shirts au public 5€ pièce.

#### ENTRE-DEUX-GUIERS

	Affichettes	Programme 16 pages	Flyers	Panneaux	Fanions	Balloons	Balloons	T-Shirts	Refacturation
Quantités	30	1000	1000	3	18	200	200	168	
Coût	6	120	90	241		87		467	1011 €

#### ST-LAURENT-DU-PONT

	Affichettes	Programme 16 pages	Flyers	Panneaux	Fanions	Balloons	Balloons	T-Shirts	Refacturation
Quantités	50	2000	1000	2	50	300	300	50	
Coût	10	240	90	160		243		139	882 €

#### SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

	Affichettes	Programme 16 pages	Flyers	Panneaux	Fanions	Balloons	Balloons	T-Shirts	Refacturation
Quantités	30	600	1200	4	35	250	250	25	
Coût	6	72	108	320		170		70	746 €

#### OFFICE DE TOURISME CŒUR DE CHARTREUSE

	T-shirts	Refacturation
Quantités	200	
Coût	560	560 €

#### VOIRON COMMERCES

	T-shirts	Refacturation
Quantités	?	
Coût unit	2,80€	

Il est également proposé un espace publicitaire en 4<sup>ème</sup> de couverture du programme au tarif de 500 €.

**PROPOSITION :**

Vu l'avis favorable de la commission finances et administration générale du lundi 6 mai 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels que présentés dans la délibération.

**DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITE (31 POUR)  
AINSI FAIT ET DELIBERE**

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations  
Acte certifié exécutoire depuis  
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

